

**Bulletin de demande d'inscription 2008-2009**

Attention, toute demande d'inscription ne sera enregistrée au sein de la Haute Ecole que si elle est introduite au moyen du présent formulaire et déposée par le futur étudiant, en personne, au secrétariat des étudiants du département concerné.

Choix des études

**Année d'études** dans laquelle l'étudiant souhaite s'inscrire :

(entourer la mention utile) :

1<sup>re</sup> - 2<sup>e</sup> - 3<sup>e</sup> - 4<sup>e</sup> baccalauréat / année de spécialisation

**Choix des études** (cf. liste, volet A du doc. annexe) :

.....

**Pour les études d'instituteur primaire**, veuillez choisir le **département** :

Champion / Malonne (entourer la mention utile)

Réservé à l'administration de la Haute Ecole :

Date de dépôt du formulaire : .....

Régularité : O/N                      Financabilité : O/N

Programme particulier : O/N      Article : .....

Versement de l'acompte : O/N      Date : .....

Remarque .....

Identification

**Nom :**

.....

(en caractères d'imprimerie 1 lettre par case)

**Prénom :**

(celui de la carte d'identité)

.....

**Autres prénoms**

**éventuels :**

1 .....  
2 .....  
3 .....

**NISS :**

(= Numéro d'inscription à la sécurité sociale : indiqué sur la carte d'identité)

.....

**Date de naissance :** jour : ..... mois : ..... année : .....

**Lieu de naissance :** .....

**Pays de naissance :** .....

**Nationalité :** .....

**Sexe :** féminin – masculin

(biffer les mentions inutiles)

**Etat civil :** célibataire – autre (précisez) : .....

**N°immatriculation véhicule:** .....

Adresse domicile légal

**Rue :** (av/ch/bld/pl) : .....

**Numéro :** ..... **Boite :** ..... **Code postal :** .....

**Localité :** .....

**Pays :** .....

**Téléphone :** .....

**GSM :** .....

**Adresse électronique :** .....

Autre adresse

**Kot / résidence / pédagogie :** (entourer la mention utile) **Téléphone :** .....

**Rue :** (av/chs/bld/pl) : .....

**Numéro :** ..... **Boite :** ..... **Code postal :** .....

**Localité :** .....

**INFORMATIONS RELATIVES AUX ETUDES SECONDAIRES**

Ces informations sont essentielles pour la régularité de vos études au sein de la Haute Ecole.

**► Effectuées en Belgique**

**Avez-vous obtenu le certificat d'enseignement secondaire supérieur : oui - non** *(biffer la mention inutile)*  
si oui, date d'obtention : ...../...../.....  
si non, prévu le : ...../...../.....

**Régime linguistique de ces études :**  français  néerlandais  allemand

**Type d'enseignement suivi :**  général  
*(cocher la case utile)*  
 technique de transition -  technique de qualification  
 artistique de transition -  artistique de qualification  
 professionnel  
 promotion sociale  
 autre : précisez : .....

**Option(s) suivie(s) dans le troisième degré :**  
.....  
*(les deux dernières années de l'enseignement secondaire)*

**Etablissement d'enseignement qui a délivré le certificat de fin d'études secondaires**

**Dénomination exacte :** .....

**Adresse complète :** .....

**► Effectuées à l'étranger**

**Avez-vous obtenu le diplôme de fin d'études secondaires : oui - non** *(biffer la mention inutile)*  
si oui, date d'obtention ...../...../.....  
si non, prévu le ...../...../.....

**Type de diplôme de fin d'études secondaires :**  
*(cocher la case utile)*  
 Baccalauréat international de Genève :  
 Baccalauréat français (obtenu hors de France) :  
 Baccalauréat européen :  
 Baccalauréat français :  
 Autres types de diplômes du secondaire :

**Etablissement d'enseignement qui a délivré le diplôme de fin d'études secondaires**

**Dénomination exacte :** .....

**Adresse complète :** .....

**EQUIVALENCE AU CESS BELGE**

équivalence déjà obtenue :	oui	non
équivalence déjà introduite :	oui	non
si oui, date de l'introduction :	.....	

**EXAMEN DE MAITRISE EN LANGUE FRANCAISE**

Réussite : oui non	Date : .....	Nom de l'établissement : .....
--------------------	--------------	--------------------------------

**INFORMATIONS RELATIVES AUX ETUDES SUPERIEURES EVENTUELLEMENT POURSUIVIES AVANT L'ENTREE A LA HAUTE ECOLE**

Ces informations sont essentielles pour être reconnu « *étudiant finançable* » au sein de la Haute Ecole ainsi que pour l'octroi d'éventuelles dispenses.

**Universitaires**

Année académique	Niveau d'études (ex : 1 <sup>ère</sup> baccalauréat/droit)	Etablissement universitaire (ex : université de... à.....)	Résultat obtenu (ex : distinction/ajourné/refusé)	Diplôme date

**Supérieurs de type court ou de type long**

Année académique	Niveau d'études (ex : 1 <sup>ère</sup> baccalauréat/langues)	Etablissement supérieur (ex : Haute Ecole de... à.....)	Résultat obtenu (ex : distinction/ajourné/refusé)	Diplôme date

**Autres formations**

Année académique	Niveau d'études (ex : spécialisation)	Etablissement universitaire (ex : école de ... à.....)	Résultat obtenu (ex : distinction/ajourné/refusé)	Diplôme date

**ACTIVITES DES CINQ DERNIERES ANNEES : (si différentes des études déjà renseignées ci-dessus)**

Travail (T)     Chômage (C)     Stage de langue (S)     Autre(A) : .....

(T) - (C) - (S) - (A) :	Date de début :	<input type="text"/>	Date de fin :	<input type="text"/>
(T) - (C) - (S) - (A) :	Date de début :	<input type="text"/>	Date de fin :	<input type="text"/>
(T) - (C) - (S) - (A) :	Date de début :	<input type="text"/>	Date de fin :	<input type="text"/>
(T) - (C) - (S) - (A) :	Date de début :	<input type="text"/>	Date de fin :	<input type="text"/>

( ) : barrer les mentions inutiles

Un justificatif sera fourni pour chaque année de TRAVAIL et/ou d'ETUDES qui sépare la sortie du secondaire et l'entrée à la Haute Ecole de Namur. Les justificatifs sont des documents officiels et probants établissant la preuve des activités et études : études, travail, chômage, séjour à l'étranger, signés par la direction (si ces documents ne sont pas rédigés en français, il y a lieu de les faire traduire par un traducteur juré et de nous fournir l'original de la traduction accompagnée de l'original du document rédigé dans la langue étrangère)

Urgence

**Personne à prévenir en cas d'urgence :**

Nom :

Prénom :

Téléphone :

GSM :

Famille

**Renseignements familiaux** : ces renseignements permettent à la Haute Ecole d'identifier l'étudiant pour tout acte administratif ou financier posé par sa famille

Nom et prénom du père :

Nom et prénom de la mère :

Signature de l'étudiant

Par la signature du présent document, l'étudiant :

► reconnaît avoir reçu le document annexe, faisant partie intégrante de la demande d'inscription et dans lequel figurent les informations relatives :

- aux formations organisées au sein de la Haute Ecole,
- aux frais d'études,
- au dossier administratif,
- à la délivrance d'attestations,
- au règlement des études,
- au traitement des données personnelles,
- à l'engagement lié à sa demande d'inscription et aux implications liées à son statut d'étudiant ;

► atteste la validité des informations communiquées dans le présent document ;

► s'engage au respect des différentes formalités prévues dans le cadre du suivi de sa demande d'inscription.

Date : ..... Signature : .....

**Dépôt du formulaire :**

→ Au secrétariat des étudiants du département concerné par le choix de vos études

☺ Avant de nous remettre, en mains propres, ce formulaire, veuillez vous assurer que toutes les informations requises ont été dûment complétées dont notamment le choix de vos études (1<sup>er</sup> cadre du formulaire)! Merci.

**ANNEXE AU FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION**  
**A destination de l'étudiant**

**VOLET A**

**FORMATIONS ORGANISEES PAR LA HAUTE ECOLE DE NAMUR**

Les formations organisées par la Haute Ecole de Namur sont réparties sur trois années d'études, à l'exception de la section Sage-femme (formation en 4 années) et des années de spécialisation (formation en une année).

**Dans la catégorie économique** → Département économique IESN : rue Joseph Calozet, 19 – 5000 Namur (Tél : 081/46 86 10)

- Bachelier en comptabilité
- Bachelier en droit
- Bachelier en informatique de gestion
- Bachelier en marketing

**Dans la catégorie paramédicale** → Département paramédical Sainte-Elisabeth : rue Louis Loiseau, 39 – 5000 Namur (Tél : 081/46 85 92)

- Bachelier en soins infirmiers
- Bachelier – Sage-femme
- Diplôme de spécialisation en salle d'opération
- Diplôme de spécialisation en santé communautaire
- Diplôme de spécialisation en SIAMU

**Dans la catégorie pédagogique**

→ Département pédagogique de Champion (C) : place du Couvent, 3 – 5020 Champion (Tél : 081/46 85 30)

→ Département pédagogique de Malonne (M) : Fond de Malonne, 129A – 5020 Malonne (Tél : 081/44 72 29)

→ Département pédagogique IESN (I) : rue Joseph Calozet, 19 – 5000 Namur (Tél : 081/46 86 10)

- Bachelier - Instituteur préscolaire (C)
- Bachelier - Instituteur primaire (C) ou (M)
- Bachelier - Agrégé de l'Enseignement Secondaire Inférieur :
  - sous-section économie familiale et sociale (I)
  - sous-section éducation physique (M)
  - sous-section français- français langue étrangère (M)
  - sous-section français – religion (M)
  - sous-section langues germaniques : anglais-néerlandais (C)
  - sous-section mathématique (C)
  - sous-section sciences (biologie, physique, chimie) (C)
  - sous-section sciences économiques – sciences économiques appliquées (I)
  - sous-section sciences humaines (géographie, histoire, sciences sociales) (M)
- Diplôme de spécialisation en orthopédagogie → (C)

**Dans la catégorie sociale**

→ Département social de Malonne (M) : Fond de Malonne, 129A – 5020 Malonne (Tél : 081/44 72 29)

→ Département social de Namur (N) : rue de l'Arsenal, 10 – 5000 Namur (Tél : 081/22 40 60)

- Bachelier – Assistant social (N)
- Bachelier en Gestion des ressources humaines (N)
- Bachelier – Bibliothécaire-documentaliste (M)
- Diplôme de spécialisation en gestion du social (N)

**Dans la catégorie technique** → Département technique IESN : rue Joseph Calozet, 19 – 5000 Namur (Tél : 081/46 86 10)

- Bachelier en Informatique et systèmes : Automatique
- Bachelier en Informatique et systèmes : Technologie de l'informatique

**FRAIS D'ETUDES**

	Non-boursiers	Boursiers	Condition modeste	Etrangers hors UE
Années non diplômantes	566 €	109 €	471 €	1 558 €
Années diplômantes	616 €	109 €	471 €	1 608 €

**Le paiement est à effectuer dès la réception du bulletin de virement. Un acompte de 50 € est demandé dès l'introduction de la demande d'inscription, sous la forme d'un virement ou d'un paiement électronique.**

Tous les étudiants sont considérés comme non boursiers à l'inscription sauf s'ils sont en mesure de fournir, au moment de leur inscription, la preuve de leur qualité de bénéficiaire d'une allocation d'études à charge de la Communauté française pour l'année scolaire/académique précédente, sanctionnée par une réussite.

Dans le cas où le bénéfice d'une allocation d'études est acquis postérieurement au paiement des frais d'études, le remboursement d'une partie des frais d'études et d'une partie du minerval imposé par la Communauté française s'effectue dès qu'ils apportent la preuve de leur qualité de bénéficiaire d'une allocation d'études à charge de la Communauté française.

**SERVICE SOCIAL** : M. Rony SIMAL : permanences hebdomadaires au sein des différents départements.

**DOSSIER ADMINISTRATIF**

Pour pouvoir bénéficier de la qualité d'étudiant régulièrement inscrit, les étudiants qui s'inscrivent à la Haute Ecole de Namur doivent constituer un dossier administratif dont le contenu est détaillé en annexe du règlement des études. Parmi ces documents, figurent :

- **une photocopie d'un document d'identité belge** (+ annexe à la carte d'identité électronique) **ou étranger,**
- **un document donnant accès à l'enseignement supérieur en Communauté française** : CESS (formule provisoire), certificat équivalent et décision d'équivalence, attestation de succès à un examen d'admission à l'université, diplôme d'enseignement supérieur ...
- **les attestations de fréquentation** ou leurs copies, **signées par le chef d'établissement, pour les études supérieures** poursuivies en Belgique et/ou à l'étranger ou des **documents probants couvrant toute autre activité** en Belgique et/ou à l'étranger.

En outre, d'autres pièces administratives seront réclamées à l'étudiant, selon sa situation et la section dans laquelle il s'est inscrit. L'étudiant est donc, dès à présent, invité à contacter le secrétariat des étudiants de son département afin de s'informer des formalités administratives et des délais qui le concernent précisément.

**ATTESTATIONS**

Les attestations éventuelles délivrées par le secrétariat de la Haute Ecole seront complétées, dans un délai raisonnable, dans le respect de la situation académique et/ou administrative effective de l'étudiant. Elles ne sont toutefois délivrées que dès réception du dossier et acquittement des frais d'études.

**REGLEMENT DES ETUDES DE LA HAUTE ECOLE DE NAMUR**

L'étudiant inscrit au sein de la Haute Ecole recevra, au début de l'année académique, un exemplaire du *Règlement des études de la Haute Ecole* (édition propre à l'année académique – CD-ROM).

*Ce document essentiel définit les termes du contrat établi entre la Haute Ecole et l'étudiant. Il doit donc être lu très attentivement par ce dernier. Il reprend, notamment, les principales informations administratives contenues dans la présente demande d'inscription.*

Par son inscription dans la Haute Ecole, l'étudiant reconnaît explicitement qu'il en accepte le règlement des études.

**COMMUNICATION DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL.**

En application de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée, nous tenons à vous informer que vous êtes repris dans un fichier dont la tenue est indispensable pour notre gestion administrative.

Pour ce qui concerne la collecte Saturn, le Ministère de la Communauté française respecte les dispositions de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel<sup>1</sup>. Conformément à cette dernière, l'étudiant dispose d'un droit d'accès et de modification des données le concernant en s'adressant à :

Ministère de la Communauté française

Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique

Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique

Direction des Bases de données et de la Documentation - Rue A. Lavallée 1- 1080 Bruxelles

Tél. : 02 690 87 82/Fax : 02 690 87 60

Courriel : [saturn@cfwb.be](mailto:saturn@cfwb.be)

La base de données Saturn peut être utilisée à des fins scientifiques ou statistiques.

Par ailleurs, notre institution est fréquemment sollicitée par des « tiers » qui souhaitent disposer de certaines de ces données, principalement les nom et adresse des étudiants : cette demande n'est suivie d'effet qu'à la condition expresse que son caractère légitime soit établi (publication de l'annuaire des étudiants, cercles étudiantins, offres d'emplois....) Cependant, nous vous rappelons que sous réserve des obligations légales, vous avez le droit de vous opposer à cette communication. Cette opposition, irrévocable, devra impérativement être formulée par écrit auprès de la direction du département dans lequel vous vous êtes inscrit, dans les 15 jours de la demande d'inscription. A défaut, les seules données transmises en réponse à une demande, dont le caractère légitime est établi, seront les nom, prénom, adresse, l'année d'études et/ou le diplôme obtenu.

**DECLARATION D'ENGAGEMENT EN CAS DE DEMANDE D'INSCRIPTION**

Par la signature du document de demande d'inscription : l'étudiant déclare avoir été informé des conditions de régularité des études, permettant la validation des résultats. Cependant, l'étudiant est conscient que sa demande d'inscription, même introduite dans les formes requises, ne vaut pas acceptation et qu'une analyse complète des informations mentionnées dans le présent document permettront à la Haute Ecole de se prononcer, dans les meilleurs délais, sur la régularité et la finabilité des études visées, sous réserve des pièces justificatives fournies par l'étudiant dans les délais requis.

L'étudiant inscrit au sein de la Haute Ecole sera invité à signer sa fiche d'inscription dès la rentrée académique. Dès lors, il sera tenu au respect du *Règlement des études* de la Haute Ecole et des dispositions imposées par la Communauté française. Il s'engage, notamment, à suivre régulièrement les activités d'enseignement figurant à son programme d'études, à fournir le dossier administratif requis et à s'acquitter des frais d'études.

En cas de refus d'inscription, l'étudiant en sera averti conformément aux procédures prévues au règlement des études, la décision sera motivée.

En cas d'annulation de sa demande d'inscription, l'étudiant est prié d'avertir la Haute Ecole dans les meilleurs délais.

L'inscription des étudiants de la section Sage-femme étant soumise à des conditions particulières (liées au fait que l'étudiant sera ou non considéré comme résident) ; l'étudiant est donc invité à consulter régulièrement le site de la Haute Ecole : [www.henam.be](http://www.henam.be) pour s'informer de la procédure particulière qui lui sera appliquée, des pièces justificatives à fournir et des délais à respecter.